

INSTRUCTIONS DE POSE POUR DES REVÊTEMENTS DE SOL RÉSILIENTS

1. STOCKAGE ET MANIPULATION

MANIPULATION

Pour des résultats optimaux, suivez les instructions d'installation ci-dessous et utilisez les outils et accessoires recommandés par le fabricant.

Les différents revêtements de sol doivent être manipulés avec précaution, en respectant les procédures de sécurité applicables, afin de ne pas endommager le matériel et d'éviter les blessures.

Inspectez le matériel afin de détecter les éventuels défauts et/ou dommages, avant et pendant l'installation, et en cas de problèmes détectés, stoppez la pose et contactez votre représentant Tarkett.

Il est conseillé d'utiliser le même numéro de lot pour chaque surface continue et d'installer les rouleaux ou les cartons dans l'ordre.

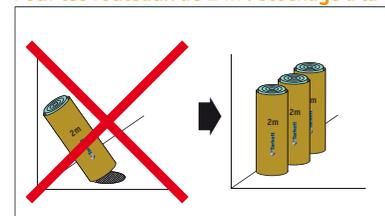
STOCKAGE

Dans la mesure du possible, les rouleaux et les cartons doivent être stockés à l'intérieur, dans un lieu propre et sec, à l'abri de toute pollution. Avant l'installation, les rouleaux de 2 m de large doivent être stockés à la verticale, en veillant à bien les stabiliser. Les rouleaux plus larges doivent être stockés à l'horizontale. Les dalles doivent être stockées à plat dans leur emballage, en petites piles bien organisées (pas plus de 5 cartons par pile lors du stockage sur le lieu d'installation).

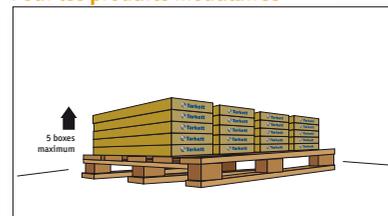
Les produits doivent également être protégés des températures extrêmes (élevées ou basses), de l'humidité, de la rouille, de la moisissure et de toute forme de pollution. Ils ne doivent pas être organisés en piles trop hautes ni écrasés sous de lourdes charges. Il convient de les manipuler avec le plus grand soin.

Les rouleaux et les dalles doivent être stockés sur place pendant au moins 48 heures avant de procéder à l'installation. Lors de l'installation, la température de la pièce doit toujours être supérieure à 15°C, ou 18°C pour le linoléum.

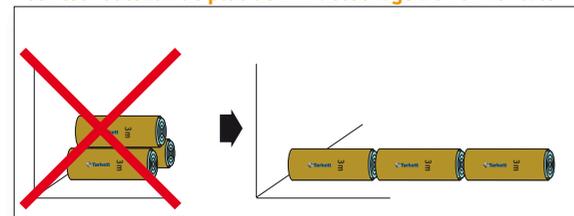
Pour les rouleaux de 2 m : stockage à la verticale



Pour les produits modulaires



Pour les rouleaux de plus de 2 m : stockage à l'horizontale



2. SUPPORT



CARACTÉRISTIQUES DU SUPPORT

TAUX D'HUMIDITÉ

Toujours se référer aux réglementations applicables à chaque pays. Pour information, le temps de séchage pour un sol en béton est d'environ 2 semaines par cm. Pour les tests, référez-vous aux réglementations applicables dans votre pays (test d'humidité relative, système de bombe avec carbure de calcium, etc.).

ABSORPTION - POROSITÉ

Il convient de consulter les réglementations locales, mais généralement, un support est considéré comme trop absorbant si le délai d'absorption d'une goutte d'eau sur le béton est inférieur à 1 minute. Dans ce cas, un primaire « régulateur de porosité » doit être utilisé avant l'application d'un ragréage.

Un support est considéré comme non-absorbant lorsque le délai d'absorption d'une goutte d'eau sur le béton est de plus de 10/15 minutes. Dans ce cas, un primaire « d'adhérence » doit être utilisé.

Avant d'utiliser un primaire, vous devez toujours vous référer aux instructions du fabricant.

PLANÉITÉ

Différentes méthodes de mesure selon les pays.

- France : la tolérance est de moins de 7 mm sous la règle de 2 m pour un support en béton, et de 2 mm sous le réglot de 20 cm.
- Royaume-Uni / Scandinavie : 3 mm sur 2 m (et selon les localités, SR1 ou 2, etc.)
- Allemagne : 4 mm sur 2 m (Din 18202)
- Pays-Bas / Australie : 2 mm sur 2 m.

FISSURES

Toutes les fissures doivent être réparées avant de procéder à l'installation.

Référez-vous aux réglementations applicables à votre pays pour les différentes caractéristiques.

CONTRÔLE DU SUPPORT

La qualité et l'état du support sont la clé de toute installation réussie.

N'oubliez pas que dans la plupart des pays, l'installateur est responsable de la validation du support sur lequel il va réaliser l'installation. Il sera donc responsable en cas de réclamation ou de litige.

Le support doit être plan, propre, exempt de débris et de résidus. Il ne doit présenter aucune marque (feutre, marqueur, stylo bille, etc.) susceptible d'entraîner une coloration. Il doit être sain, sec, uniforme, solide et lisse.

Le niveau d'absorption doit être contrôlé et le support ne doit pas être exposé à l'humidité. La préparation/siccité du support et les procédures d'installation doivent respecter les normes applicables dans le pays concerné. La siccité d'un support uniforme doit être inférieure au niveau d'humidité maximal autorisé, lorsqu'il est testé conformément à la norme applicable.

Consultez les réglementations applicables à votre pays pour déterminer les méthodes de mesure et les valeurs acceptables.

Pour le marquage, utilisez exclusivement un crayon à papier non gras.

TYPES DE SUPPORTS - PRÉPARATION

SUPPORT NEUF

>Base béton/ciment

Préparation : primaire base aqueuse + ragréage auto lissant adapté au classement du local.

>Base bois ou particules de bois / contreplaqué

Préparation : primaire adapté au bois recommandé, installation directe possible ou ajout d'un ragréage fibré.

Pour support bois, vous devez vérifier les éléments suivants :

- flexibilité (épaisseur - longueur)
- fixation – tuilage (ouverture)
- rainures et languettes collées
- jointements (pâte à bois)
- ponçage (lissage)

>Base bitume

Préparation : voir fabricants de produits de préparation.

>Base anhydrite (taux d'humidité < 0,5 % m³)

Préparation : voir AT de la chape.

>Métal

Préparation : voir fabricants de produits de préparations.

«RÉNOVATION» D'UN ANCIEN SUPPORT

>Terrazzo ou dalles de céramique

Préparation : dans un premier temps, assurez-vous que les dalles sont toujours bien fixées à la chape. Retirez ensuite les traitements de surface à l'aide d'un décapant adapté. Appliquez un primaire et un ragréage auto lissant adapté au classement du local.

>Parquet en bois (collé, non flottant)

Préparation : tout d'abord, vérifiez que toutes les planches et pièces en bois sont en place et bien fixées, puis appliquez un primaire et un ragréage fibré adapté au bois.

NON recommandé pour les produits en vinyle HOMOGENES.

ANCIEN REVÊTEMENT DE SOL

>Textile

Préparation : l'ancien sol doit être entièrement retiré et gratté avant application d'un ragréage auto lissant adapté sur la surface.

>Vinyle

Préparation : nous recommandons de retirer l'ensemble des anciens revêtements de sol (pour des raisons de sécurité, de prévention contre les incendies et les migrations, etc.) avant de procéder au grattage et d'appliquer un primaire et un ragréage auto lissant adapté au classement du local. Dans certains cas exceptionnels, il est possible de procéder à l'installation par dessus un ancien revêtement en vinyle compact H0, à condition qu'il soit en bon état et bien fixé à la chape et que la zone concernée soit relativement petite. Deux possibilités : nettoyez et dégraissez la surface, puis installez directement après application d'une colle à base d'acrylique adaptée à une installation PVC sur PVC. Sinon, vous pouvez appliquer un composé auto-égalisant à base de ciment, selon les recommandations du fabricant.

Pour une installation sur un ancien revêtement de sol, des règles de sécurité spécifiques doivent être respectées. Consultez les réglementations en vigueur.

Pour les zones difficiles, il est impératif de retirer les anciens revêtements de sol.

CHAUFFAGE PAR LE SOL

Il convient d'arrêter le chauffage au moins 48h avant la préparation et/ou l'installation du revêtement de sol. Recommencez à chauffer progressivement 48h après l'installation (en augmentant de quelques degrés chaque jour).

La température de surface ne doit jamais excéder 28°C.

La température de la pièce ne doit toutefois pas être inférieure à 15° C lors de l'installation.

3. MATÉRIEL POUR L'INSTALLATION

PRIMAIRE

Solvant, base aqueuse, polyuréthane, époxyde

Principales actions :

- régulariser la porosité du support
- ajuster la porosité de la chape, si le temps de séchage semble trop rapide
- améliorer les propriétés d'adhérence entre le ragréage et la chape.

Application : en général, le primaire est appliqué à l'aide d'une brosse ou d'un rouleau. La quantité nécessaire dépend de la planéité de la chape : 80 – 120 g/m²

Suivez scrupuleusement les instructions du fabricant.

RAGRÉAGE AUTO LISSANT

Définition : enduit de ragréage à base de ciment pour utilisation à l'intérieur, qui sera recouvert d'un revêtement de sol.

Principales actions :

- lisser la surface
- uniformiser le temps de gommage de la colle et le temps de séchage sur l'ensemble de la surface
Quantité nécessaire (moyenne) : 1,5 kg / 1 mm /m²
2-3 mm d'épaisseur (selon les pays)

Suivez scrupuleusement les instructions du fabricant.

COLLE

Bien que Tarkett recommande les colles de certains fabricants, nous ne fournissons aucune garantie quant aux produits cités. La liste de produits et de fabricants n'est pas nécessairement à jour ni exhaustive.

Tarkett n'assume aucune forme de responsabilité si ces produits ne donnent pas les résultats escomptés lorsqu'ils sont utilisés avec ses produits.

Il incombe au fabricant de la colle et à l'installateur du revêtement de sol de s'assurer que les produits utilisés sont adaptés et appliqués conformément aux recommandations du fabricant.

Pour un choix optimal, il convient de prendre en compte les éléments suivants :

- Compatibilité avec la sous-couche du revêtement (PVC, polyuréthane, jute, etc.)
- Aspect de la sous-couche : rugueux, lisse, fibres, grille, etc.
- Porosité du revêtement de sol (textile, etc.)
- Porosité de la chape (absorbante ou non)
- Qualité/Performance (polyvalence, consommation, etc.).

Vous devez tenir compte de la nature du revêtement, du type de chape et des conditions d'utilisation, pour déterminer le type de colle et la spatule à utiliser. Définissez la durée de séchage et le temps d'utilisation selon les instructions du fabricant et les conditions dans le bâtiment.

En règle générale, l'application de la colle se fait à l'aide d'une spatule crantée (TKB réf. A1 pour un produit, ou A2 pour un produit acoustique) ou à l'aide d'un rouleau (pour les colles spéciales).

Avant de poser le revêtement de sol, assurez-vous que l'eau et les solvants se sont évaporés (en posant le doigt dessus).

Il convient d'utiliser un rouleau lourd pour le marouflage, en complément du marouflage manuel à la cale en liège.



4. INSTALLATION

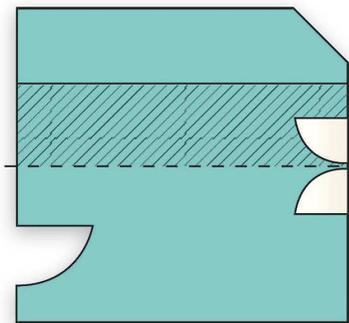
Il s'agit d'instructions génériques. Consultez les consignes d'installation pour chaque gamme de produits, ainsi que le tableau des colles recommandées par Tarkett.

RÈGLES GÉNÉRALES

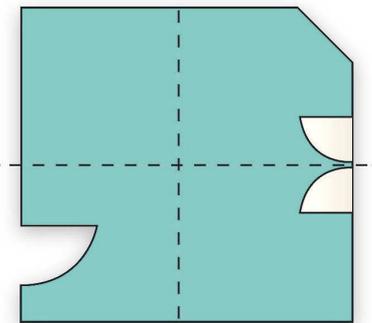
A) POSE

Dans la mesure du possible, les joints doivent être placés en dehors des zones de passage fréquent. Dans une pièce, les lés doivent être positionnés dans le sens de la lumière. Dans un couloir, ils doivent être placés dans le sens du passage. La pose doit respecter les règles de l'art.

>DÉROULEMENT DES ROULEAUX



>POSITIONNEMENT DES DALLES



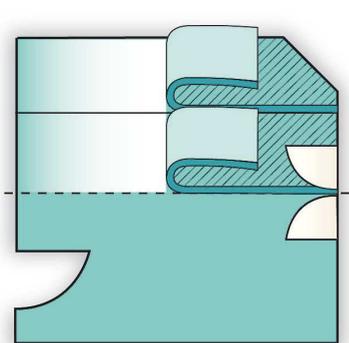
Pour les dalles, définissez les axes verticaux et horizontaux en fonction de la taille et de la forme de la pièce

B) COLLAGE

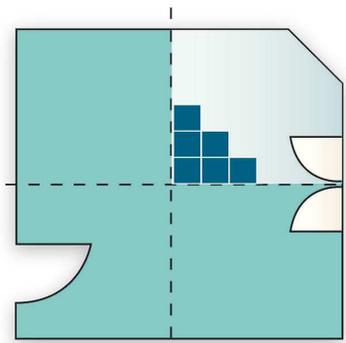
Voir aussi le chapitre précédent (Colle). Repliez les lés sur la moitié de leur longueur et appliquez la colle (colle acrylique) à l'aide d'une spatule adaptée. Une fois le temps de séchage écoulé (pour le PVC), affichez le revêtement de sol sur la colle et utilisez un rouleau épais pour garantir un transfert optimum.



>COLLAGE DE ROULEAUX



>COLLAGE DE DALLES



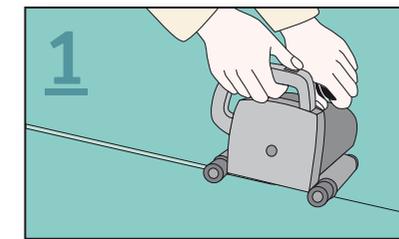
C) SOUDAGE DES JOINTS

Selon le produit installé et la classification de la pièce, vous pouvez procéder à un soudage à chaud (tous types de revêtements) ou à un soudage à froid (PVC HE uniquement) pour les joints.

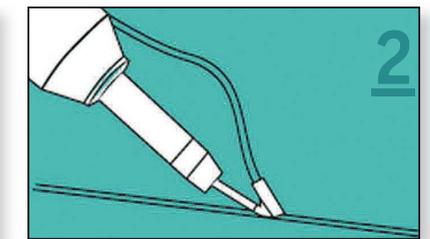
SOUDAGE À CHAUD :

(au moins 24h après l'installation)

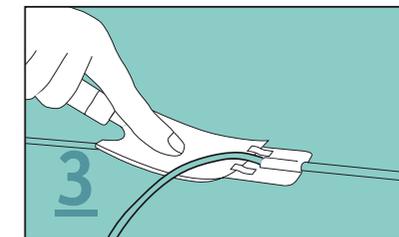
>FRAISAGE



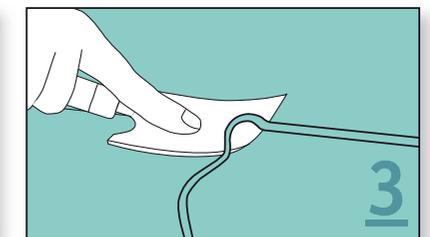
>SOUDAGE



>ARASEMENT AVEC GUIDE



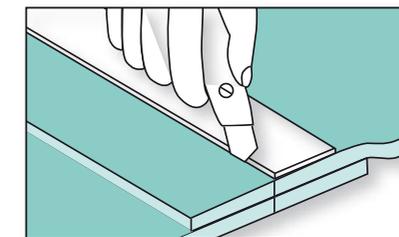
>ARASEMENT SANS GUIDE



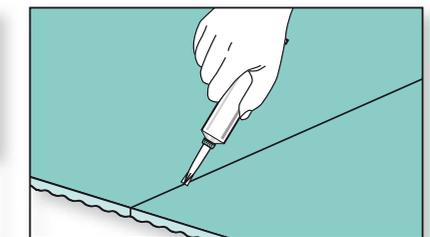
SOUDAGE À FROID :

(au moins 24h après l'installation)

>SUPERPOSITION DU REVÊTEMENT ET DÉCOUPE DES DEUX COUCHES



>APPLICATION DE LA SOLUTION DE SOUDAGE À FROID

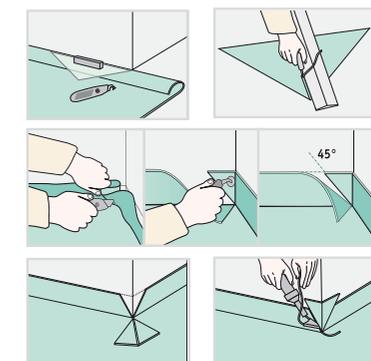


PRODUITS SPÉCIFIQUES

Pour les produits suivants : linoléum, revêtements conducteurs, salles d'eau, revêtements muraux et infrastructures sportives, référez-vous aux instructions d'installation spécifiques .

RACCORDS COURBES

Dans certains contextes (salles d'eau, hôpitaux, etc.), des remontées en plinthes peuvent être obligatoires.



ACCESSOIRES

De nombreux accessoires sont disponibles pour terminer l'installation : bordures et profilés pour escaliers, bandes de vigilance et de signalisation, plinthes, etc. Voir la page 364 pour une liste complète des accessoires Tarkett.

5. APRÈS L'INSTALLATION

NETTOYER LA ZONE (marques de colle, taches, poussière, etc.).

ÉVITER TOUTE FORME DE SALISSURE en protégeant la zone.

OUVRIR LA ZONE au public 48 h après la pose et installer les meubles 72 h après la pose.



6. RÉCAPITULATIF

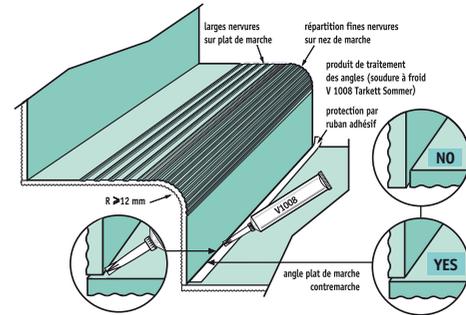
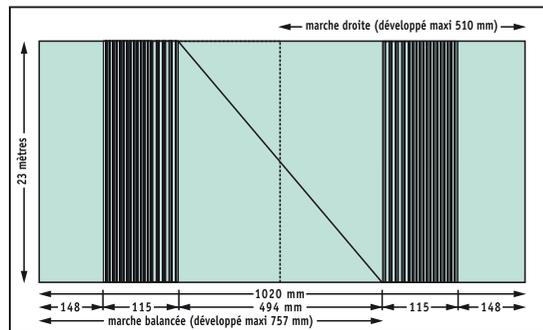
	Linoléum	PVC HE	PVC HO
Transport et stockage			
Transport et déchargement	Transport : Camion : à l'horizontale (3 rouleaux max) ; conteneur : à la verticale. Déchargement : avec précaution (ne pas faire tomber les rouleaux)	Transport : Camion : à l'horizontale (3 rouleaux max) ; conteneur : à la verticale. Déchargement : avec précaution	Transport : Camion : à l'horizontale (3 rouleaux max) ; conteneur : à la verticale. Déchargement : avec précaution
Manutention	Chariot	Chariot	Chariot
Stockage (sur le site d'installation)	À la verticale Les étiquettes doivent être visibles ! Acclimatation 48 h	2 m : à la verticale + 2 m : à l'horizontale Les étiquettes doivent être visibles ! Acclimatation 48 h	2 m : à la verticale + 2 m : à l'horizontale Les étiquettes doivent être visibles ! Acclimatation 48 h
Installation			
Outils	Outils spécifiques : traceur long, traceur pour joints, rogneuse, marteau pour linoléum, spatule B1	Spatule compacte A1 et spatule acoustique A2	Mélange de linoléum et de PVC HE, possibilité d'utiliser les outils recommandés pour l'un ou l'autre des produits. Spatule A1
Préparation de la chape	Même préparation, voir les règles applicables dans chaque pays		
Conditions de la chape	Même conditions, en fonction du pays et non du produit (niveau maximal d'humidité par cm³ : 4,5 % en France, 2 % à l'international, etc.)		
Conditions dans la pièce	Au moins 18° C dans la pièce Au moins 15° C au niveau du sol	Au moins 15° C dans la pièce Au moins 10-12° C au niveau du sol	
	35 à 65 % d'humidité dans la pièce (pour la colle acrylique)		
Installation	Traceur long pour les murs, rogneuse pour un côté, superposition d'un côté avec le traceur pour joints	Jointure bord à bord ; en cas d'endommagement ou pour retaille des superpositions, galet en acier (double lame)	Mélange de linoléum et de PVC HE, possibilité d'utiliser certains des modes d'installation des deux produits
Pose	Même sens de pose (sauf pour le style Elle) Pas de raccords courbes pour les extrémités de sol/mur Rouleaux : 27 à 30 ml Minutieuse, de mur à mur	Sens de pose opposé, sauf pour le bois (hors bambou). Rouleaux : 23 ml Facile, depuis le milieu de la pièce	Mélange de linoléum et de PVC HE, possibilité d'utiliser certains des modes de pose des deux produits (en fonction de la pièce)
Découpe	Prédécoupage avec un traceur long et un traceur pour joints + découpe avec un couteau recourbé	À main levée le long du mur avec un couteau recourbé	Mélange de linoléum et de PVC HE, possibilité d'utiliser certains des modes de pose des deux produits (en fonction de la pièce)
Collage	Colles pour linoléum, spatule B1, colle rapide (pas d'attente)	Colles pour PVC, spatule compacte A1 et spatule acoustique A2, test au doigt pour vérifier le temps de séchage	Colles pour PVC, spatule compacte A1, test au doigt pour le temps de séchage
Soudage	Baguette à souder pour linoléum (thermocollage), 500° C minimum, profondeur des rainures de 2 à 2,5 mm et buse spéciale lino, double découpe (immédiate et après 5 minutes) de la baguette à souder	Baguette à souder pour PVC, 400° C, buse haute température, profondeur des rainures 1,5 mm, double découpe (immédiate et après 5 minutes) de la baguette à souder	
Nettoyage initial	En fonction de la protection du sol et du niveau de saleté, nettoyer avec un produit chimique adapté. Suivre les instructions d'entretien fournies par Tarkett. Réparations plus faciles sur du linoléum que sur du PVC.		

7. INSTALLATIONS SPÉCIFIQUES

TAPIFLEX ESCALIER

CHAPE – EXIGENCES SPÉCIFIQUES

Le nez de la marche doit avoir un rayon minimal de 12 mm.



COLLES

Appliquez un primaire adapté et recommandé par le fabricant et respectez le délai de séchage avant d'appliquer une colle de contact (sans solvant) sur les deux surfaces (à l'arrière du produit Tapiflex Escalier et sur le support), conformément aux instructions du fabricant.

POSE DU TAPIFLEX ESCALIER

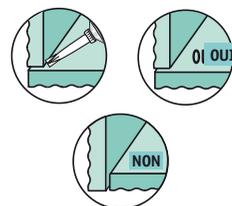
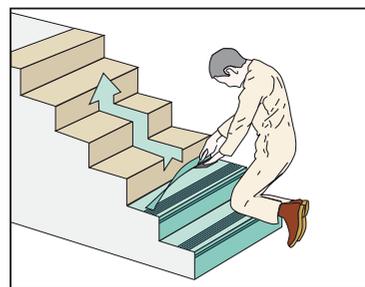
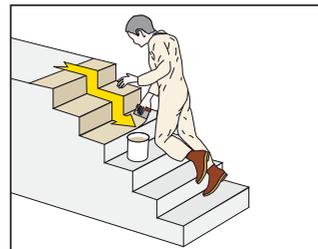
Commencez en bas de l'escalier. Les fines nervures sont positionnées sur le nez de marche et les nervures plus larges sont destinées au giron. Identifiez le positionnement des nervures en procédant par alignement avec une marque de référence sur le support.

Répartition des nervures : 1/3 sur la contremarche et 2/3 sur le giron.

Assurez-vous que le revêtement de sol est fermement appliqué sur la colle, notamment sur le nez de marche. Déroulez avec précaution depuis le nez de la marche sur le giron, en terminant par la contremarche.

APPLICATION DE LA COLLE SUR L'ESCALIER

À l'aide d'un rouleau ou d'une spatule finement dentelée, appliquez la colle sur le support en commençant par le haut de l'escalier. Ensuite, appliquez la colle sur l'arrière de chaque pièce de revêtement prédécoupée et respectez le temps de séchage..



PROTECTWALL 1,5 mm ET 2 mm

COLLES

Utilisez une émulsion adhésive acrylique recommandée par Tarkett. Appliquez une quantité de 150 à 250 g/m² à l'aide d'une spatule recommandée (TKB A4 ou A1 selon les cas). Respectez toujours les instructions du fabricant de la colle, ainsi que le délai de séchage et le temps d'utilisation. Positionnez les lés bord à bord, avec précision.

Il convient de passer un rouleau manuel sur le revêtement mural (deux passages) immédiatement après la pose, pour assurer un bon transfert de colle. Vous pouvez également utiliser une planche à bord arrondi ou un marteau à maroufler.

SENS DE LA POSE

INSTALLATION VERTICALE

Les lés peuvent être posés verticalement, sur toute la hauteur du mur (feuilles inversées ou non, selon le motif).

POSE HORIZONTALE

Les lés de ProtectWALL peuvent également être posés horizontalement.

JONCTION AVEC LE REVÊTEMENT DE SOL

Avec remontées en plinthes (minimum 10 cm de hauteur) : soudure à chaud du revêtement mural et du revêtement de sol
Sans remontées en plinthes : installer une plinthe (voir les accessoires KS61, S60 et S100)

ACCESSOIRES

VOIR EN PAGE 382 LES ACCESSOIRES DISPONIBLES.

INSTALLATION

ANGLE INTÉRIEUR

Pour éviter toute déviation et pour faciliter l'installation, les lés de ProtectWALL doivent être coupés au niveau des angles (en particulier pour la version 2 mm). Les jonctions peuvent être comblées avec un mastic polymère ou polyuréthane.

Cas particulier de ProtectWALL 2CR (Clean Room) : utilisez un profilé (PA15) pour garantir un angle parfait et utilisez un rouleau d'angle pour créer l'angle, tout en chauffant le revêtement à l'aide d'un pistolet thermique. Si vous n'utilisez pas de profilé, réalisez un léger fraisage de la sous-couche pour faciliter la création de l'angle.

ANGLE EXTÉRIEUR

Un profilé spécial (angles sortants) doit être placé sur l'angle extérieur avant de poser la feuille ProtectWALL.

Cas particulier de ProtectWALL 2CR (Clean Room) : réalisez un léger fraisage de la sous-couche de ProtectWALL sur la hauteur du mur et utilisez une colle de contact appropriée sur 5 cm de chaque côté de l'angle.

POSE CONDUCTRICE

Il est possible de remédier aux phénomènes d'électricité statique, en utilisant des sols qui permettent l'évacuation instantanée des charges par un système conducteur (quadrillage de cuivre ou pré- induction conductrice), relié à la terre.

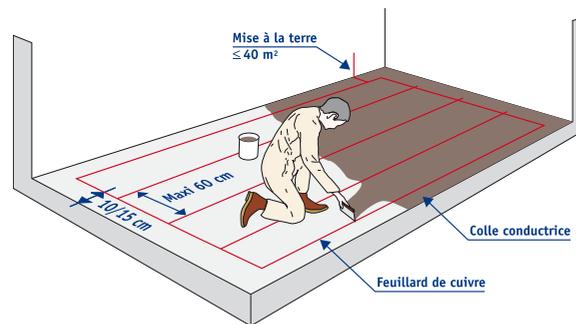
PRÉPARATION DES SUPPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

Arracher les anciens revêtements, puis réaliser un enduit de lissage P3. Prévoir une mise à la terre tous les 40 m².

Mise en œuvre Le choix de la méthode est préconisé par le fabricant de revêtement de sol.

MÉTHODE A

RÉSEAU DE FEUILLARD + COLLE CONDUCTRICE



IMPLANTATION DU FEUILLARD

Le collage du feuillard est effectué avec la même colle conductrice que celle employée pour le collage du revêtement.

Réaliser un ceinturage à 10/15 cm du pourtour du local.

Coller ensuite les bandes, parallèlement à la plus petite largeur, à l'intérieur de ce cadre (espacement maxi de 60 cm). Chaque bande sera raccordée au ceinturage par collage ou soudure à l'étain. Prévoir une mise à la terre tous les 40 m².

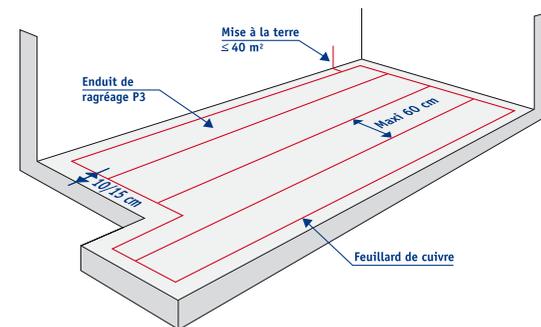
ENCOLLAGE

Étaler la colle en respectant les préconisations des fabricants (temps ouvert, temps de gommage, consommations).

APPLICATION DU REVÊTEMENT

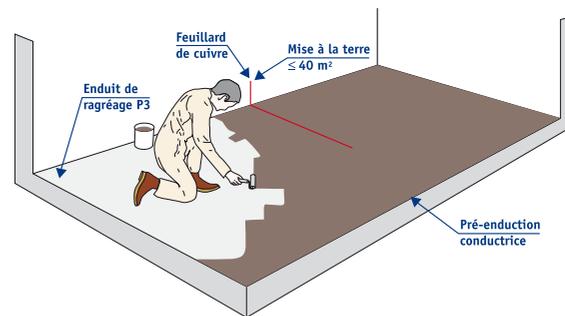
48 h après l'application du revêtement, les joints sont soudés à chaud avec cordon d'apport.

REMARQUE : un calfatage en rives est nécessaire (remontée en plinthes ou plinthes rapportées).



MÉTHODE B

PRÉ-ENDUCTION CONDUCTRICE + BANDE DE FEUILLARD TOUS LES 40 M²



PRÉ-ENDUCTION CONDUCTRICE

Appliquer la pré- induction au rouleau, à raison de 100/150 g/m². Laisser sécher 12 heures.

IMPLANTATION DU FEUILLARD

Coller une bande de feuillard de 1,5 à 2 m linéaires tous les 40 m² (utiliser la colle conductrice employée pour la pose du revêtement). Une des extrémités est laissée en attente pour le raccordement à la terre.

ENCOLLAGE

Étaler la colle en respectant les préconisations des fabricants (temps ouvert, temps de gommage, consommations).

APPLICATION DU REVÊTEMENT

Après l'application du revêtement, les joints sont soudés à chaud avec cordon d'apport.

POSE IQ GRANIT SD & IQ TORO SC

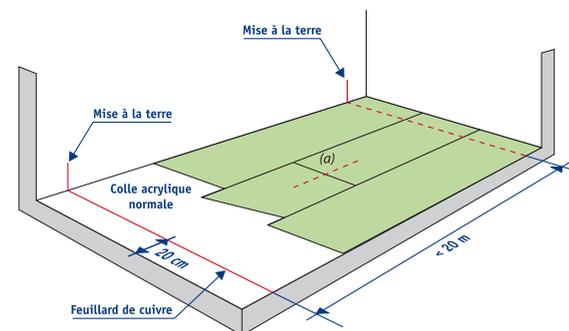
La conception du revêtement homogène dissipateur iQ Granit SD et du revêtement homogène conducteur iQ Toro SC permet d'utiliser une colle acrylique classique dans le cas d'une pose en lés (2 m).

Pour une pose en version dalles (61 x 61 cm), il est nécessaire d'utiliser une colle acrylique conductrice préconisée par TARKETT.

Mise en œuvre Le choix de la méthode est préconisé par le fabricant de revêtement de sol.

POSE EN LÉS DE LARGEUR 2 M

- Lés < 10 mètres : un feuillard de cuivre est placé transversalement sous les lés, environ à 20 cm de l'une des extrémités.
- Lés entre 10 et 20 mètres : un feuillard de cuivre est placé transversalement sous les lés, environ à 20 cm des extrémités.
- Lés > 20 mètres : appliquer des feuillards de cuivre transversalement à chaque extrémité et tous les 20 mètres.



REMARQUE : en cas de joints en bout, placer sous le joint transversal une bande de feuillard de cuivre d'environ 1 m, dans le sens de la longueur pour assurer la continuité de la conduction (a).

POSE EN DALLES DE 61 X 61 CM

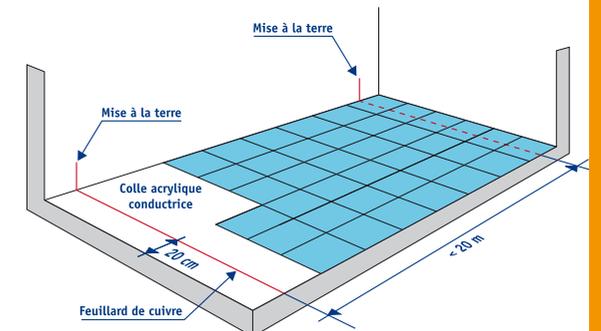
Appliquer un feuillard transversalement tous les 20 mètres qui sera raccordé à la terre.

Les dalles sont collées à l'aide d'une colle acrylique conductrice préconisée par Tarkett.

Les mises à la terre sont réalisées par un électricien.

Nota : Tarkett met à votre disposition un feuillard de cuivre d'une épaisseur de 0,03 mm en largeur de 12 mm.

Conditionnement en rouleau de 33 m.



TRAITEMENT DES JOINTS : les joints en lés ou en dalles seront effectués par soudure à chaud avec cordon d'apport et complétés par une étanchéité en rives.

PROPRIÉTÉS ÉLECTROSTATIQUES

L'ÉLECTRICITÉ STATIQUE

Les manifestations de l'électricité statique résultent d'échanges et de transferts d'électrons par contact et séparation entre deux natures de matériaux, influencées par les conditions d'environnement (chaleur et humidité de l'air).

Elles se traduisent par des décharges électrostatiques parfois dommageables pour les personnes et le matériel.

LE COMPORTEMENT ÉLECTROSTATIQUE

On remédie aux effets de ces décharges électrostatiques dans une large mesure en utilisant des revêtements de sol dont la propension à l'accumulation des charges électrostatiques produites ont un potentiel < 2 kV (essai du marcheur).

Ce seuil de sensibilité pour les personnes convient aussi aux matériels de bureautique.

Toutefois, certains domaines d'application sont plus sensibles et nécessitent une protection face aux nuisances électrostatiques afin d'obtenir une élimination rapide des charges générées.

C'est le cas des salles d'ordinateurs, des tours de contrôle, des centres de télécommunications, de certains locaux à usage médical et dans de nombreux domaines tels que l'industrie électronique et pharmaceutique.

Il est donc nécessaire de maîtriser la conductibilité électrique du revêtement de sol selon les niveaux exigés. Ces propriétés sont vérifiées principalement par la mesure de résistance transversale du revêtement.



LES NORMES

Le Comité Européen de Normalisation (CEN) a adopté plusieurs normes (EN) qui prescrivent les méthodes d'essais pour évaluer les propriétés électrostatiques des revêtements de sol résilients, elles ont le statut de normes nationales (NF EN pour la France).

- NF EN 1081 - Revêtements de sol résilients
 - Détermination de la résistance électrique
- NF EN 1815 - Revêtements de sol résilients et textiles
 - Évaluation de la propension à l'accumulation des charges électrostatiques (essai du marcheur)

La norme harmonisée NF EN 14041 (mars 2005) spécifie les caractéristiques essentielles des revêtements de sol résilients, textiles et stratifiés, permettant l'apposition du marquage CE.

Les exigences relatives au comportement électrique (électricité statique) sont les suivantes :

- **Revêtements de sol antistatiques**
La différence de potentiel d'un corps, mesurée conformément à la norme NF EN 1815, ne doit pas dépasser 2,0 kV lors d'un essai à $23 \pm 1^\circ\text{C}$ et à $25 \pm 1\%$ d'humidité relative, après conditionnement des éprouvettes dans la même atmosphère.
- **Revêtements de sol dissipateur d'électricité statique**
La résistance transversale, mesurée conformément à la norme NF EN 1081, ne doit pas dépasser 109 Ω .
- **Revêtements de sol conducteurs**
La résistance transversale, mesurée conformément à la norme NF EN 1081, ne doit pas dépasser 106 Ω .

LA RÉGLEMENTATION

Le seul domaine actuellement réglementé, en France, est celui des salles d'anesthésie, des salles d'opération (locaux AIA).

L'arrêté du 23 mai 1989 (JO du 14/06/89) impose sur la base des dispositions de la norme NF C 15-211 que les revêtements de sol doivent présenter une résistance au plus égale à 25 mégaohms donc inférieure à $2,5 \times 10^7 \Omega$. Pour répondre à certaines exigences de sécurité électrique, se référer à la norme NF C 15-100.

REMARQUE : dans d'autres domaines d'utilisation, des spécifications sont exigées, c'est le cas par exemple des centres de télécommunications en référence au rapport technique de l'ETSI (fascicule de documentation FD ETR 127).

LES CONSEILS

Les évolutions normatives successives nécessitent donc pour le choix d'un revêtement de sol de s'assurer du comportement électrostatique recherché.

Il appartient à l'utilisateur de spécifier clairement ses exigences. L'usage habituel d'appellations devenues obsolètes peut être à l'origine d'une incompréhension sur les choix des revêtements. D'une manière générale, il faut bien distinguer les locaux où il faut exclure tout risque dû aux décharges électrostatiques entraînant d'éventuelles détériorations du matériel et un risque particulier pour les utilisateurs, donc nécessitant de connaître la résistance transversale exigée pour le revêtement de sol.

À titre d'exemple,

- dans un bureau équipé de matériel de bureautique, le revêtement possédera un potentiel < 2 kV et sa pose s'effectuera selon les prescriptions habituelles,
- dans une salle d'opération, il faudra s'assurer que la résistance électrique réponde à l'exigence réglementaire fixée et complétée par des prescriptions particulières de mise en œuvre (cf. pages informations techniques/pose conductrice).

LE CHOIX TARKETT

La multiplicité des références normatives qui associent ou pas des classifications pouvant être à l'origine d'un choix non adapté aux performances recherchées, Tarkett a décidé d'associer aux dénominations commerciales des sols PVC possédant des performances spécifiques de résistance électrique, une appellation afin de les distinguer de ceux dont le potentiel de charge est < 2 kV.

SD = iQ Granit SD, ce revêtement répond au comportement électrostatique d'un Sol Dissipateur.

SC = iQ Toro SC, ce revêtement répond au comportement électrostatique d'un Sol Conducteur.

Cette identification permet ainsi de faciliter le choix en fonction de la résistance transversale exigée.



LE CONTRÔLE TARKETT

Les revêtements de sol possédant des performances électrostatiques contrôlées sont testés régulièrement dans notre laboratoire accrédité COFRAC sous le n° 1-0576.

Ils font l'objet de rapports d'essais disponibles sur demande.

SQUARE COMPACT ET ACOUSTIQUE

SUPPORTS – EXIGENCES SPÉCIFIQUES

Outre les conditions classiques liées à la préparation du support, notez que les faux planchers doivent être correctement ajustés pour éviter toutes différences de niveaux (désaffleurement maximal : 0,4 mm).



SENS DE LA POSE

Avant de procéder à l'installation des dalles, déterminez le type de pose en tenant compte de la forme de la pièce et du motif à réaliser.

IMPORTANT ! Avant de poser les premières dalles, assurez-vous que les dalles découpées mesurent plus de 10 cm de large près des murs, et que les dalles découpées font plus de la moitié de la largeur d'une dalle standard au niveau des portes et des angles.

Des flèches sont imprimées à l'arrière des dalles. Les dalles doivent être posées selon un motif de type damier.

PRODUIT DE MAINTIEN

Utilisez un produit de maintien recommandé par Tarkett. Appliquez une couche d'au moins 120 g/m² à l'aide d'un rouleau et, dans certains cas, avec une spatule à dentelures fines (type A4).

Une quantité suffisante doit être appliquée pour garantir une adhésion satisfaisante. Positionnez les dalles bord à bord, avec précision. Marouflez à la main au fur et à mesure de la pose, et passez un gros rouleau, afin d'assurer une bonne adhésion.

Remarque : dans certains cas particuliers (plans inclinés, podiums, marches), une colle acrylique à prise rapide est nécessaire. Utilisez une émulsion adhésive acrylique recommandée par Tarkett (appliquez une couche de 320 à 350 g/m² à l'aide d'une spatule finement crantée).



LA MISE EN ŒUVRE DES STRATIFIÉS

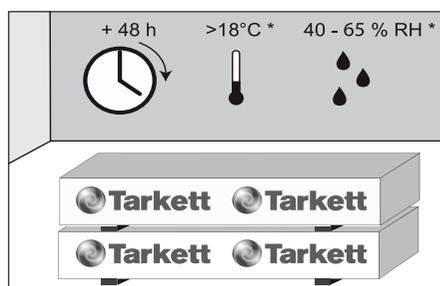
CONDITIONS À SATISFAIRE POUR LES LOCAUX

ÉTAT DU CHANTIER

Conditions à satisfaire pour les locaux

Le séchage du gros œuvre, des enduits et raccords doit être suffisant (taux d'humidité des maçonneries et enduits $\leq 5\%$).

Les travaux de mise en œuvre des carrelages, des revêtements durs scellés ou collés et des cloisons de distributions doivent être terminés. Les pièces doivent être hors d'eau (à l'abri des intempéries) et hors d'air. Vérifiez l'étanchéité des installations sanitaires et de chauffage. La température ambiante doit être supérieure à $15\text{ }^{\circ}\text{C}$ pour les stratifiés. Il faudra s'assurer de l'impossibilité de réhumidification importante ultérieure des locaux. L'air ambiant doit être à un taux hygrométrique compris entre 40% et 65% avec maintien de la ventilation.



L'exécution des travaux n'est envisageable que lorsque les conditions requises sont remplies. Ces conditions doivent être maintenues pendant la pose et jusqu'à la livraison de l'ouvrage.

Exigences relatives aux supports

Le support ne doit pas être susceptible d'exposer le revêtement à des remontées ou infiltrations d'humidité. Il doit être plan, sec, solide, stable et propre.

L'exigence de planéité est de 5 mm sous la règle de 2 m et 1 mm sous le régle de 20 cm . Prévoir un ouvrage d'interposition si nécessaire (chape rapportée ou enduit de sol par exemple, pour les supports en béton du type dallage et plancher notamment).

Au moment de la pose, le taux d'humidité des supports à base de liant ciment doit être inférieur à $4,5\%$ (contrôle à la bombe au carbure à partir de 4 cm de profondeur). Il doit être inférieur à $0,5\%$ pour les chapes fluides à base de sulfate de calcium (contrôle sur toute l'épaisseur).

Pour les délais de séchage des supports du type chape rapportée, on se base (dans les conditions habituelles de ventilation) sur une semaine et demi par centimètre d'épaisseur en période sèche, en majorant ce temps de 50% en période humide. Pour les planchers béton, les délais sont sensiblement plus longs.

Les opérations de contrôle et de réception des supports sont essentielles car elles conditionnent la qualité et le comportement de l'ouvrage. Un non respect des exigences peut entraîner des désordres importants (l'humidité notamment).



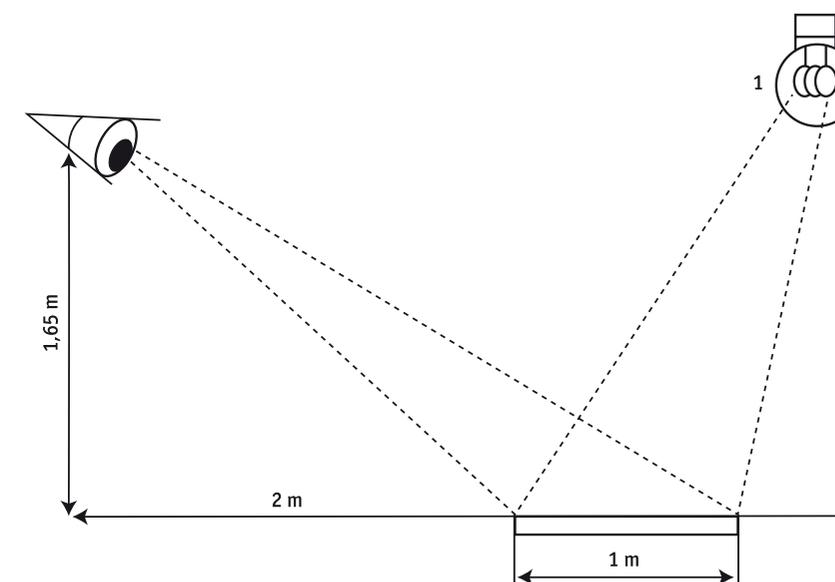
Stockage préalable à la pose

Le revêtement de sol doit être stocké :

- en position horizontale et empilé de façon à ne subir aucune déformation,
- dans son emballage d'origine,
- dans des locaux propres et secs, non sujets aux condensations de vapeur d'eau,
- dans les conditions ambiantes indiquées ci-dessus (locaux chauffés si nécessaire) et à l'abri des intempéries,
- isolé du sol, à l'abri des remontées d'humidité.

Livraison de l'ouvrage

L'aspect final du revêtement stratifié posé est évalué selon le schéma de principe ci-dessous, à une hauteur de $1,65\text{ m}$ et une distance de $2,00\text{ m}$ avec un éclairage non rasant (angle entre le revêtement et la lumière supérieure à 45°) :



LA POSE DES STRATIFIÉS

POSE FLOTTANTE DES STRATIFIÉS⁽¹⁾

AVANT LA POSE

- Les exigences relatives au support ainsi que les conditions de stockage et de mise en œuvre indiquées précédemment doivent impérativement être respectées. Dans tous les cas, le support doit être :
 - débarrassé de tout corps rapporté (gravillon, etc.) et aspérité de nature à altérer la sous-couche lors de sa mise en œuvre ou en service ;
 - dépoussiéré par aspiration soignée.
- La pose sur un revêtement de sol textile n'est pas recommandée.
- Les revêtements de sols stratifiés sont adaptés à la pose sur les planchers chauffants à eau (planchers chauffants basse température) dont la température de surface au sol ne doit jamais excéder 28 °C.

La résistance thermique cumulée du système « pare-vapeur + sous-couche + revêtement de sol stratifié » doit être inférieure à 0,15 m².K/W (pour permettre une diffusion satisfaisante de la chaleur).

La pose ne doit être réalisée qu'après la première mise en température de l'ouvrage de recouvrement. Le chauffage doit être interrompu 48 heures avant la pose et ne doit être progressivement remis en route qu'une semaine au moins après la pose.

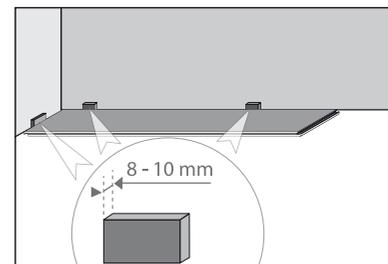
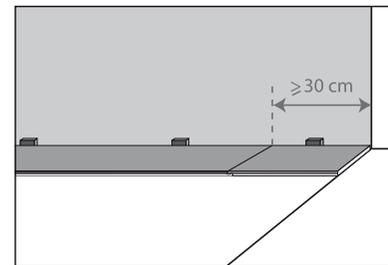
Les planchers chauffants sont des supports aptes à recevoir un revêtement de sol stratifié si et seulement si le chauffage est obtenu par le moyen de câbles chauffants noyés dans le support ciment ou béton. Ne sont donc pas aptes à recevoir un revêtement de sol stratifié les planchers chauffants électriques dont le chauffage est obtenu au moyen de bandes métalliques ou de films rendus conducteurs posés sur le support sauf avis contraire du fabricant. La température de chauffage au sol ne devra en aucun cas et sous quelle condition que ce soit excéder 28°C.

Les planchers chauffants par film en bandes, habituellement disponibles dans le commerce, provoquent des écarts de températures extrêmes et des températures souvent bien supérieures à 28°C et ne sont donc pas des supports adaptés.

CONSEILS DE POSE

Sur tout support de quelque nature que ce soit - excepté en bois -, il est indispensable de poser préalablement un film PE pare-vapeur de min 0,2 mm d'épaisseur résistant au vieillissement avec superposition des lés entre eux d'au moins 20 cm et fixation à l'aide de bande adhésive.

- Nous recommandons l'utilisation d'une sous-couche de désolidarisation Tarkett, consultez-nous.
NB : si la sous-couche de désolidarisation recommandée intègre un pare-vapeur (film PE ou aluminium), ne pas utiliser de film PE supplémentaire.
- La mise en œuvre d'un revêtement de sol stratifié est à effectuer exclusivement en pose flottante. La fixation au support de quelque manière que ce soit (collage, clouage) est interdite.
- Les planches à poser doivent toujours présenter une longueur minimale de 30 cm.
- Prévoir des espaces de dilatation de 8-10 mm entre le revêtement de sol et toute partie fixe de la pièce (murs, tuyaux, cadre de battée/porte ...).
- Dans les couloirs et toute pièce d'une longueur/largeur supérieure à 10 m, prévoir des profilés de transition pour les joints de dilatation.



POSE

Nous recommandons d'orienter les lames dans le sens de la longueur vers la lumière naturelle en tenant toutefois compte de la configuration de la pièce.

Dernière rangée : si les lames de la dernière rangée sont trop larges, placer une lame sur l'avant-dernière rangée, languettes bord à bord. Par débordement, disposer une seconde lame en respectant l'espace de dilatation. Tracer ainsi le profil du mur sur la lame et scier.

Finition :

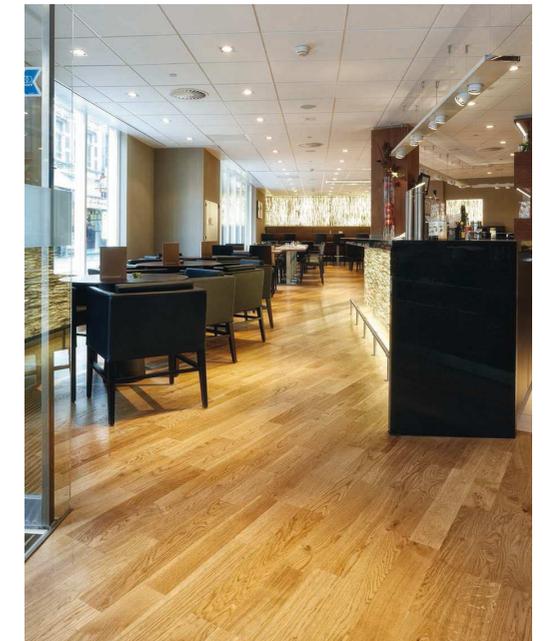
Retirer les cales avec précaution.

Tuyaux :

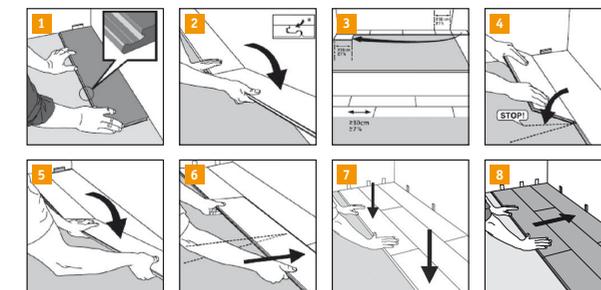
Mesurer et reporter l'emplacement des tuyaux sur la lame. Faire un trou (diamètre du tuyau + 16-20 mm). Scier la lame dans la diagonale des trous. Poser la lame. Ajuster. Tarkett recommande d'utiliser les accessoires de sa gamme car ils sont adaptés à ses produits.

Après la pose :

- Fixer des patins sous les pieds des meubles.
- Pour déplacer les meubles lourds, il est recommandé de les lever.
- Les roulettes des chaises et meubles à roulettes doivent être souples.
- Ne jamais laver le sol à grandes eaux, ni utiliser d'agents nettoyants agressifs. Ne pas cirer et éviter tout contact avec le sable.



Tolérances sur l'ouvrage terminé	
Nettoyage	Revêtement livré propre, exempt de déchets provenant de la pose
Aspect	Homogène, évalué selon le schéma de principe à la page précédente
Tuilage des lames	≤ 0,4 mm (et 0,2 % si la largeur > 200 mm)
Planéité	Écart ne dépassant pas 5 mm sous règle de 2 m
Joints	Ouverture entre lames ≤ 0,2 mm, désaffleurement ≤ 0,15 mm
Délai de mise en service	Dès la fin des travaux !

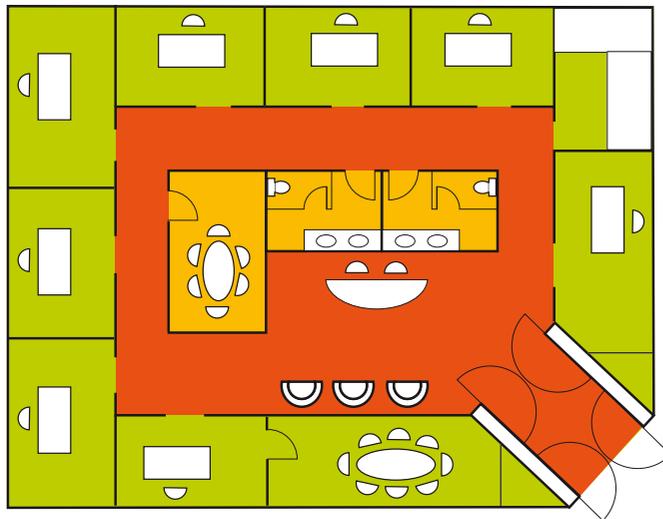


(1) Document de référence Cahier des Prescriptions Techniques d'exécution (CPT) « Systèmes de revêtements de sols stratifiés posés flottants » (CSTB cahier 3642 - Septembre 2008)

CONSEILS D'ENTRETIEN POUR DES REVÊTEMENTS DE SOL RÉSILIENTS

INTRODUCTION

Quel que soit le revêtement de sol installé, l'entretien et le nettoyage doivent être adaptés au type d'utilisation et à la fréquentation de la zone. La méthode et la fréquence d'entretien seront également basées sur ces paramètres.



Zone	Exemples
Fréquentation modérée	Administrations, bureaux, etc.
Fréquentation moyenne	Salles de classe, salles de réunion, etc.
Fréquentation intensive	Halls d'entrée, couloirs, etc.

Les méthodes de nettoyage modernes visent à limiter l'utilisation d'eau et privilégient des techniques de nettoyage plus « sèches ». On utilise par exemple des serpillères pré-imprégnées avec système de blanchissage centralisé, nécessitant des machines spécifiques. Cela simplifie la tâche du personnel d'entretien et réduit l'impact sur l'environnement. En effet, la quantité d'eau et de produits d'entretien nécessaire est considérablement réduite.

La première étape du nettoyage est préventive et consiste à placer des paillasons : en effet, environ 80 % de la saleté provient de l'extérieur de la pièce. Or 90 % de cette saleté peut être évitée en disposant un paillason efficace et de dimensions appropriées.



3 ZONES D'ENTRÉE QUI LIMITENT LES COÛTS DE NETTOYAGE

DÉFINITION

SALISSURES :

Le nettoyage consiste à éliminer les salissures :

- Salissures non collantes : poussière
- Salissures collantes : graisse
- Salissures incrustées : tartre et rouille

	1 Salissures organiques	2 Salissures minérales	3 Salissures microbiologiques
Exemples	Sang, nourriture, peinture...	Poussière, tartre, rouille...	Bactéries, champignons...
Caractéristiques	Faciles à retirer si non incrustées	Favorisent l'accumulation d'autres salissures	Susceptibles de se développer

Les salissures peuvent être classées en 3 catégories :

DÉTURGENTS :

Leur rôle :

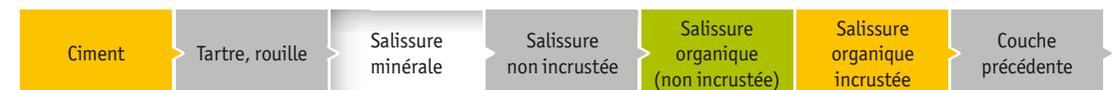
- Faciliter l'élimination des salissures
- Dissoudre les salissures, pour faciliter leur élimination
- Éviter que les salissures ne puissent se redéposer
- Atténuer certaines taches
- etc.

COMPOSITION :

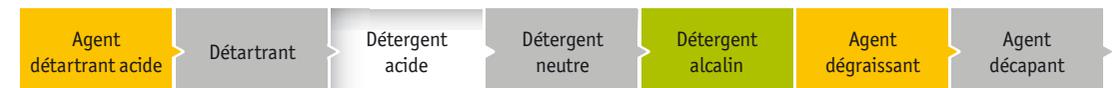
EAU + AGENT DE SURFACE + COMPOSANT ACIDE OU ALCALIN + AGENT SÉQUESTRANT + COLORANT + PARFUM



TYPE DE SALISSURE



DÉTURGENT (ACID OR ALKALINE)W



Il existe 4 facteurs clés en matière de nettoyage et d'élimination des taches : température, durée, produits chimiques et aspects mécaniques. Si vous augmentez l'un de ces facteurs (par exemple, la température), tout en conservant les autres facteurs à l'identique, vous améliorez les performances de nettoyage.

